

COMMUNE DE BEAUMONT-EN-CAMBRESIS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU MARDI 31 MARS 2026****Nombre de conseillers en exercice : 11****Nombre de membres présents : 11****Nombre de procuration : 0****Date de convocation : 24 mars 2026****Date d'affichage : 24 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le trente et un mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Fabrice BACCOUT, Maire.

Présents : Mr Fabrice BACCOUT, Mme Evelyne VIREMOUNEIX, Mr Pascal VERHAEGUE, Mme Emilie SERPILLON, Mr Thomas QUENNESON, Mme Marine WATTIER, Mr Thibault BACCOUT, Mme Mélanie CAURETTE, Mr Romain DUPRÉ, Mme Manon COTTEAU, Mr Valentin HERBIN.

Secrétaire de séance : Mme Evelyne VIREMOUNEIX

Délibération N° 2026-10 :

OBJET : **Création et désignation des membres de la commission communale des finances.**

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée que l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la possibilité pour le conseil municipal de former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le Maire, qui en est le Président de droit.

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de créer une commission communale des finances qui aura pour objet de débattre des grandes tendances du budget futur, des choix à venir, tout en faisant le bilan du budget passé, afin d'évaluer la santé financière de la collectivité.

En début d'année, la commission prépare le budget primitif et le présente ensuite au conseil municipal pour son adoption par vote après délibération et fixation des taux d'imposition communaux.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de valider :

- La création d'une commission communale des finances,
- De désigner par un vote à main levée les 3 représentants de ladite commission.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

DÉCIDE :

- La création d'une commission communale des finances,
- La désignation par un vote à main levée de 3 représentants de ladite commission.

Font acte de candidature :

- *Au titre de délégués titulaires :*

- **Mme Evelyne VIREMOUNEIX**
- **Mme Emilie SERPILLON**
- **Mr Thilbault BACCOUT**

Après discussion, ces propositions de candidatures à la commission communale des finances sont soumises au vote :

- Membres en exercice : **11**
- Membres présents et représentés : **11**
- Pour : **11**
- Contre : **0**
- Abstention : **0**

APPROUVE les votes ci-dessus.

PRIE Monsieur le Sous-préfet de Cambrai de bien vouloir viser les dispositions ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire :

Après transmission en Sous-Préfecture le : 02 avril 2026

Et publication le : 02 avril 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Fabrice BACCOUT



La secrétaire de séance,
Evelyne VIREMOUNEIX

A handwritten signature in blue ink, "Evelyne Viremouneix", is written below the text of the secretary of the meeting.